

N°2014-BCA-51

- Membres théoriques : 5
- Membres en exercice : 5
- Membres présents : 3
- Votants : 3

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE
– AVENANT N°1**

Le 08 octobre 2014, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 26 septembre 2014, s'est réuni à l'hôtel du département sous la présidence de Monsieur Dominique RANDON.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 3 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Dominique RANDON, Président
- Monsieur Jean-Pierre THEVENOT, 3^{ème} Vice-Président
- Monsieur Emile CANU, membre

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Bastien CORITON, 1^{er} Vice-Président
- Monsieur Jean-Louis JEGADEN, 2^{ème} Vice-Président

Le marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76) – Lot n°2 Groupement Ouest a été passé pour la période du 15 septembre 2009 au 14 septembre 2017 et pour un montant de 183 584,00€ HT.

A ce jour, il convient :

- d'ajouter les prestations P2 (conduite et petit entretien de l'installation) du site du Havre Nord et de la climatisation du site de Caucriauville,
- de supprimer les prestations P2 (conduite et petit entretien de l'installation) et P3 (gros entretien renouvellement dit aussi garantie totale) du site du Havre-Dumé.

L'incidence financière est :

- une plus-value de 3 285,83€ HT en 2014/2015 puis de 3 943,00€ HT par an jusqu'au 14 septembre 2017 pour les prestations P2 (conduite et petit entretien de l'installation),
- une moins-value de 539,17€ HT en 2014/2015 puis de 647,00€ HT par an jusqu'au 14 septembre 2017 pour les prestations P3 (gros entretien renouvellement dit aussi garantie totale),
- soit une plus-value totale de 9 338,66€ HT dont 11 171,83€ HT pour les prestations P2 et -1 833,17€ HT pour les prestations P3.

Cet avenant porte le montant du marché à 192 922,66€ HT (montant de base) soit une augmentation de 5,09% par rapport au montant du marché initial de 183 584,00€ HT.

*
* *

La commission d'appel d'offres s'est prononcée favorablement le 8 octobre 2014.

*
**

Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier et autorisent le président à signer l'avenant ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.



Le président du conseil d'administration,


Dominique RANDON